

01.10.2009 – 11:30 Uhr

Primes des caisses-maladie 2010: Élimination des fausses incitations et attribution correcte des rôles

Liebefeld (ots) -

L'augmentation des primes de caisses-maladie pour 2010 est une fois de plus douloureuse et devient difficile à supporter pour un nombre croissant d'assurés. pharmaSuisse propose maintenant des mesures urgentes pour la maîtrise des coûts. Concrètement, il s'agit de l'élimination des fausses incitations et de l'attribution correcte des rôles dans les soins de premier recours.

Élimination des fausses incitations La Suisse est l'un des seuls pays au monde à permettre aux médecins de vendre des médicaments dans leur cabinet et d'en tirer un bénéfice. L'OMS et l'OCDE ont déjà à maintes reprises souligné la problématique de cette situation. pharmaSuisse n'est pas fondamentalement contre la vente de médicaments par le médecin dans les régions reculées où l'approvisionnement ne peut pas être assuré. Le problème réside plutôt dans le fait que la collaboration entre pharmaciens et médecins est difficile voire impossible dans les régions où les incitations économiques prédominent. Des soins de premier recours vraiment efficaces peuvent uniquement être proposés par une équipe rodée de médecins et de pharmaciens qui a l'habitude de travailler ensemble. Les cercles de qualité interdisciplinaires ont montré que des économies de CHF 50 000.- par médecin et par année étaient possibles lorsque ces deux professions mettaient en place une collaboration scientifique moderne.

Attribution correcte des rôles pharmaSuisse propose par conséquent que les pharmacies, qui sont à la fois faciles d'accès, compétentes et avantageuses, se voient attribuer un rôle actif dans les soins de premier recours. Si la facilité d'accès des pharmacies et les compétences spécifiques des professions de santé sont correctement exploitées, des économies de plusieurs centaines de millions sont envisageables grâce aux gains d'efficacité. Les pharmaciens l'ont prouvé avec la rémunération basée sur les prestations qui a permis d'éviter depuis l'an 2000 des coûts additionnels de près d'un milliard de francs suisses.

Contact:

Marcel Wyler, Communication
Tél.: +41/31/978'58'58
Mobile: +41/79/300'82'30
E-Mail: marcel.wyler@pharmaSuisse.org

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004115/100590912> abgerufen werden.